
L'acquisition des matières textiles d'origine végétale en préhistoire

L'apport des données expérimentales et ethnographiques

Fabienne Médard



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/nda/602>

DOI : 10.4000/nda.602

ISBN : 978-2-7351-1453-5

ISSN : 2425-1941

Éditeur

Editions de la maison des sciences de l'homme

Édition imprimée

Date de publication : 30 décembre 2008

Pagination : 23-28

ISBN : 978-2-7351-1251-7

ISSN : 0242-7702

Ce document vous est fourni par Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne



Référence électronique

Fabienne Médard, « L'acquisition des matières textiles d'origine végétale en préhistoire », *Les nouvelles de l'archéologie* [En ligne], 114 | 2008, mis en ligne le 30 décembre 2011, consulté le 17 septembre 2025. URL : <http://journals.openedition.org/nda/602> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/nda.602>

Ce document a été généré automatiquement le 16 février 2023.

Le texte et les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés), sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

L'acquisition des matières textiles d'origine végétale en préhistoire

L'apport des données expérimentales et ethnographiques

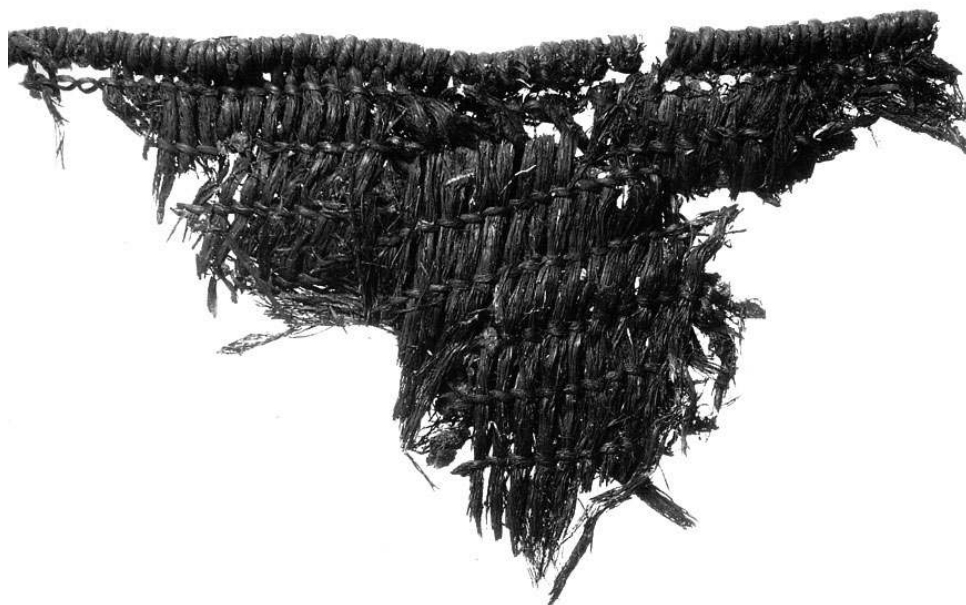
Fabienne Médard

Je tiens à adresser mes remerciements aux membres de l'équipe responsable de la section préhistoire du Musée national suisse (Zürich), à Michel Mauvilly et Claus Wolf (service archéologique du canton de Fribourg, Suisse) ainsi qu'à Hans-Peter Zwahlen (Archäologischer Dienst, Berne, Suisse) pour m'avoir permis d'examiner et de photo-graphier les textiles néolithiques conservés dans leur locaux.

Les vestiges archéologiques

- 1 En Europe occidentale, les restes textiles préhistoriques proviennent essentiellement de contextes humides et sans oxygène, principalement des tourbières, des marécages ou des rivages lacustres. Les matières organiques d'origine animale n'étant pas préservées dans ces milieux, seuls les vestiges constitués de fibres végétales nous sont parvenus.
- 2 Il s'agit de fils, de cordelettes, de cordes, de textiles cordés ou tissés, de filets ou de vannerie. Le terme de « textile archéologique » s'entend effectivement au sens large en préhistoire. Il désigne l'ensemble des éléments constitués de fibres, impliquant la mise en œuvre des techniques de corderie, vannerie, filage, tissage ou filochage.
- 3 Hormis quelques rares découvertes datées du Paléolithique et du Mésolithique, la plupart des vestiges textiles mis au jour proviennent de niveaux néolithiques. Les plus anciens restes actuellement recueillis sont issus des stations lacustres d'Egolzwil (Lucerne, Suisse) et de Kleiner-Hafner (Zürich, Suisse) (Wyss 1994 : 141-146 ; Suter 1987 : 137) ; ils datent de la seconde moitié du V^e millénaire (fig. 1).

Fig. 1

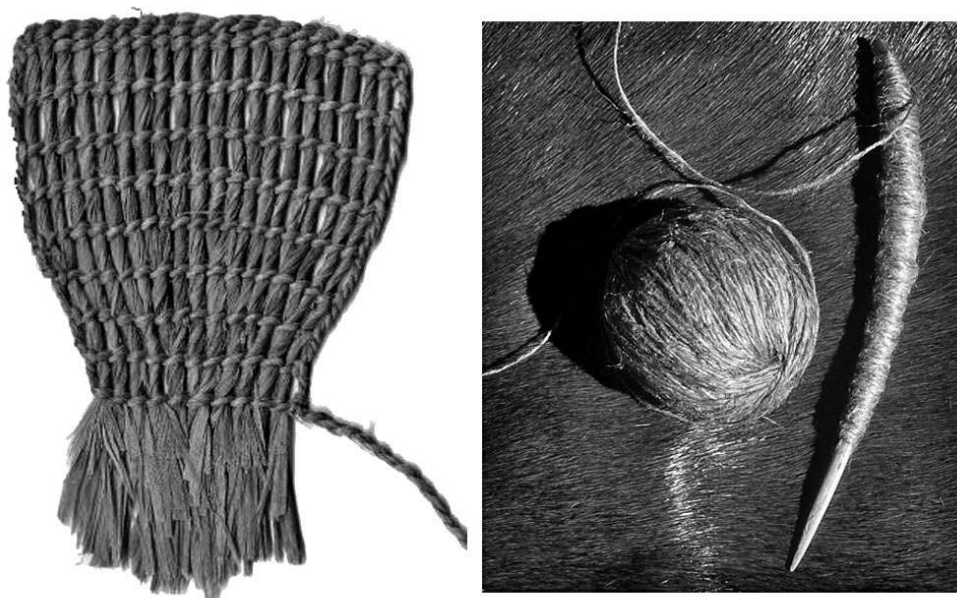


Textile cordé à mèches provenant du site lacustre d'Egolzwil 3 (Lucerne, Suisse). Datation : vers 4260 av. J.-C. (d'après R. Wyss 1994 : 143).

- 4 Les identifications de fibres effectuées à ce jour sur les textiles de cette époque attestent presque exclusivement l'utilisation du lin (*Linum usitatissimum* L.) et des libers de tilleul (*Tilia* sp.), de chêne (*Quercus* sp.) et de saule (*Salix* sp.).
- 5 Il est probable que ces résultats soient réducteurs au regard des possibilités offertes par l'environnement. Comme le montrent la littérature ethnobotanique, les témoignages anciens, les traités industriels et médicaux, dans un environnement végétal semblable à celui du Néolithique, les espèces les plus improbables étaient autrefois employées. Par exemple, la viorne (*Viburnum* L.), la ronce (*Rubus* L.) et le chèvrefeuille (*Lonicera* L.) étaient utilisés pour la confection de ligatures (Lieutaghi 1969). Le roseau (*Phragmites australis*) était tissé ou tressé pour la fabrication des nattes et autres productions vannières. L'écorce de bouleau (*Betula* sp.) servait à confectionner des boîtes, des paniers, des cordages imputrescibles et des tuyaux pour canaliser l'eau (Lieutaghi 1969). Les aiguilles du pin sylvestre (*Pinus sylvestris* L.) fournissaient, après rouissage, une matière textile appelée « laine des forêts » qui remplaçait la ouate et l'étaupe dont on faisait également des tissus (Mathieu [1858] 1897). Le genêt à balais (*Sarothamnus scoparius* L.) servait à confectionner des tissus (Vétillard 1876). Le carex (*Carex* sp.), la molinie (*Molinia* sp.), la clématite (*Clematis vitalba* L.), la guimauve (*Althaea officinalis* L.) et le houblon (*Humulus lupulus* L.) comptent aussi au nombre des plantes textiles jadis destinées à la corderie et au tissage... sans oublier l'ortie (*Urtica dioica* L.), encore employée au xx^e siècle (Fournier 1947-1948).
- 6 Si les possibilités étaient nombreuses au Néolithique, nous sommes tenus aux résultats avérés, soit à deux grandes catégories de matières textiles : les fibres de tige et les fibres d'écorce. La réflexion qui suit repose sur les connaissances liées au travail du liber de tilleul (*Tilia* sp.) pour les matières issues des écorces (fig. 2a) et sur le lin (*Linum usitatissimum* L.) pour celles issues des tiges (fig. 2b). Ces deux espèces ont plusieurs fois

été identifiées et, si elles ne constituent pas les seules possibilités, aucun doute ne semble permis quant à leur utilisation dans le textile néolithique. Elles sont considérées comme emblématiques des matériaux attestés.

Fig. 2

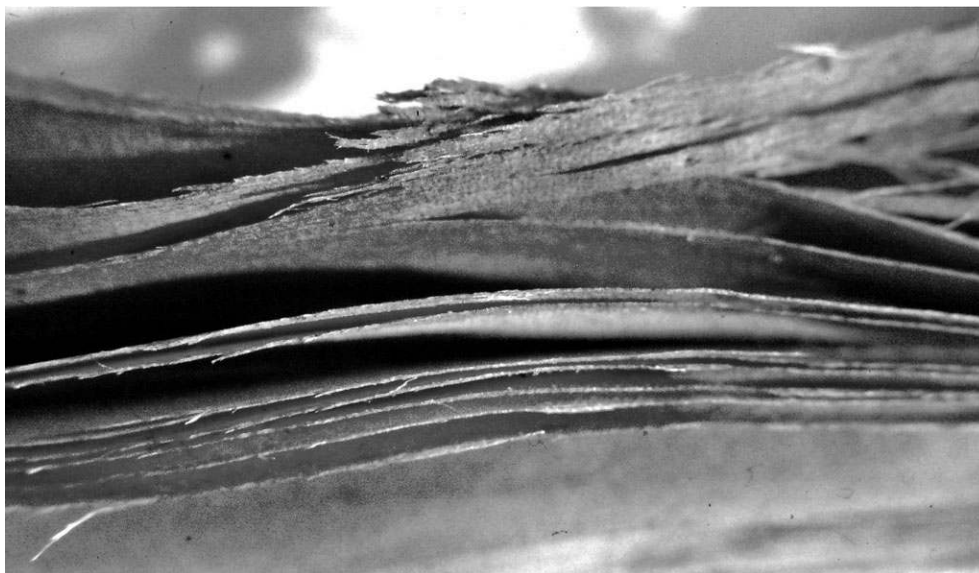


Expérimentation. A. Reconstitution d'un fourreau de poignard en liber de tilleul (reconstitution et cliché : A. Reichert). B. Pelote de fil de lin filé au fuseau, placé sur une navette en os (reconstitution et cliché F. Médard).

Acquisition du liber

- 7 Le liber se situe entre le tronc et l'écorce des arbres, arbustes ou arbrisseaux. Il se présente sous la forme de lanières, constituées de couches superposées (fig. 3). La documentation ethnographique montre qu'il existe plusieurs formes d'exploitation des écorces destinées au textile. L'aspect et la qualité des vestiges néolithiques permettent cependant de réduire le champ des investigations ; le mode opératoire le plus vraisemblable est le suivant.

Fig. 3

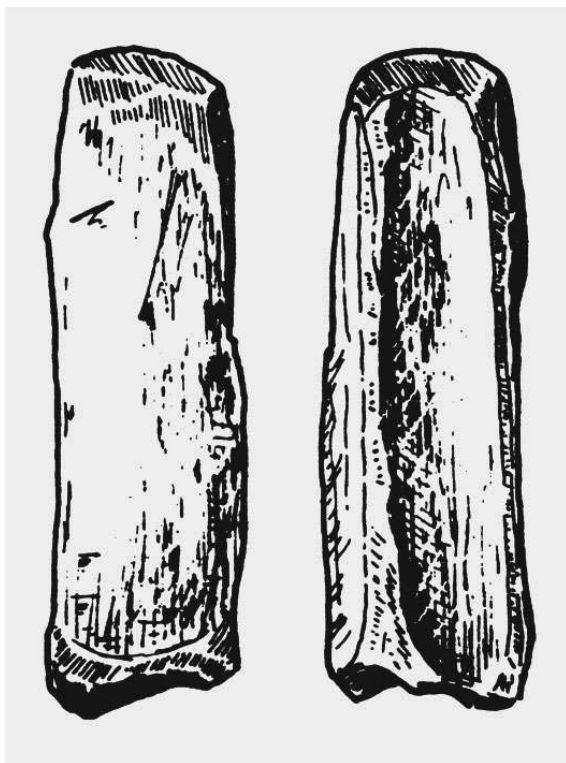


Libre de tilleul (*Tilia* sp.) disposé en couches superposées (cliché F. Médard).

Récolte

- 8 Après avoir sélectionné un arbre aux branches ou au tronc lisses et droits afin d'obtenir de longues bandes d'écorce, le travail débute par une ou plusieurs incisions marquant les points de rupture de l'écorce (Lemonnier 1985 : 142 ; Stewart [1984] 1995 : 124). On utilise pour cela des écorçoirs, en os, en bambou ou en bois selon les régions. Ce type d'ustensile est sans doute répandu parmi les artefacts néolithiques en os et bois de cerf (ciseaux, biseaux...), mais il reste difficile à identifier en raison de son manque de spécificité morphologique. Il n'est d'ailleurs pas exclu que l'herminette, mieux adaptée que la hache aux travaux de précision, ait servi à écorcer les troncs de fort diamètre (Pétrequin 1991 : 28-29 ; Pétrequin et Jeunesse 1995 : 12-19). La morphologie de certains objets rappelle cependant celle des écorçoirs contemporains (Camps-Fabrer 1993 : 161 ; Remacle 1947 ; Cattelain 1989 : 25), mais le recours aux analyses tracéologiques est nécessaire pour en préciser les utilisations (Maigrot 2003). La confrontation des outils expérimentaux et archéologiques pour caractériser les traces d'usure laissées par le frottement des écorces sur les zones actives des ustensiles laisse supposer l'utilisation de certains exemplaires en tant qu'écorçoirs (Maigrot 1997 : 211 ; Maigrot 2003) (fig.4). On procède en glissant l'écorçoir entre le xylème et l'épiderme, en soulevant, puis en tirant vers soi pour décoller l'écorce. Tant que la sève ne circule pas dans les branches, la fibre adhère fortement au bois ; lorsqu'elle remonte, une zone humide apparaît entre le xylème et l'épiderme qui facilite le prélèvement. Pour obtenir le liber, il faut le plus souvent rouir la matière.

Fig. 4



Outil néolithique en os ayant servi à travailler des écorces fraîches. Site de Chalain 4 (Jura, France) (d'après Y. Maigrot 1997).

Rouissage

- 9 L'opération consiste à désolidariser le liber de l'épiderme par un processus de pourrissement. Le rouissage peut s'effectuer naturellement sur des arbres abattus ou déracinés laissés en l'état dans leur milieu naturel ou par immersion des bandes d'écorce. En eaux stagnantes, notamment en zone marécageuse, le rouissage est plus rapide qu'en eau vive, car le milieu favorise le développement des bactéries. La qualité des écorces détermine également la durée du rouissage et d'après les expérimentations, aucune règle ne permet de prévoir le temps nécessaire à l'obtention du liber (Médard 2006). Au terme de ce traitement, les épaisseurs de liber se détachent aisément de l'épiderme ; les plus fines sont situées vers le xylème, les plus épaisses, vers le cortex. Les premières, souples, claires, longues, sans aspérités, résistent admirablement à la torsion. Les secondes, raides, cassantes, parfois courtes et rugueuses, sont le plus souvent de couleur sombre. On les utilise différemment, de la fabrication des cordelettes les plus fines aux cordages les plus grossiers.
- 10 Sur le plan microscopique, le rouissage se manifeste par la destruction des éléments logés dans les rayons libériens, formant des niches remplies de cellules orientées radialement, comme des rubans traversant le bois et le liber. Ces cellules lient les couches de liber entre elles ; en disparaissant, elles favorisent leur dissociation. L'expérimentation révèle néanmoins l'aptitude de certaines fibres à être directement utilisées après récolte : c'est le cas du liber d'orme qui se détache facilement de l'épiderme et se travaille dans la foulée. Le phénomène tient à la structure cellulaire du matériau. Les rayons libériens,

bien que nombreux, sont de petites dimensions et les cellules qui les occupent sont fragiles. La faible profondeur et surtout la présence peu marquée des cellules logées dans les rayons expliquent qu'il ne soit pas nécessaire de rouir le liber pour en détacher les couches (Médard 2005a : 100-102).

- 11 Le rouissage n'implique l'utilisation d'aucun outillage. Sur le plan archéologique, il n'en reste pas de trace. En revanche, des stratégies d'acquisition et de stockage du liber sont perceptibles : des lanières de liber non transformées et soigneusement pliées semblent en attente d'être utilisées (fig. 5).

Fig. 5



Réserve de liber. Site néolithique de Port-Stüdeli (Berne, Suisse). Datation : 3700-3550 avant J.-C. (cliché F. Médard).

Sélection qualitative

- 12 Les qualités de liber sont sélectionnées et les lanières éventuellement divisées en fonction de la finesse de l'objet à réaliser. L'expérimentation montre que cette opération peut être effectuée sans outillage spécifique ; la documentation ethnologique atteste parfois l'existence d'instruments liés à ce travail (Stewart 1995 : 127).
- 13 Les « peignes à côtes » pourraient avoir servi dans ce domaine, mais les avis restent partagés sur ce point : de la mise en lanière du liber au peignage des fibres textiles, en passant par l'égrenage du lin, plusieurs hypothèses sont avancées (Winiger 1995 : 162 ; Reinhard 2000 : 202). Une chose semble certaine : l'expérimentation comme l'ethnologie montrent qu'il n'existe aucun intérêt à peigner le liber. À l'issue de la sélection des fibres, la matière est prête pour être transformée. À de rares exceptions près, les vestiges

archéologiques montrent que le liber est associé à la fabrication des cordes, des cordelettes, des textiles en armure cordée et des filets (fig. 6).

Fig. 6



Filet en liber de tilleul provenant du site lacustre de Feldmeilen-Vorderfeld (Zürich, Suisse). Datation : 3307-2926 avant J.-C.

(cliché F. Médard).

- 14 En résumé, selon la nature du matériau et selon le type de produit souhaité, le mode opératoire est plus ou moins abouti. Certaines étapes liées à l'acquisition de la matière textile peuvent être éludées, d'autres répétées. Par exemple, le rouissage peut être prolongé, ou plusieurs fois répété en vue d'obtenir un liber fin et souple. Le liber peut aussi être battu pour l'assouplir ou pour en adoucir la texture. Cette étape peut intervenir selon les besoins, juste après la récolte ou après le rouissage. La documentation ethnologique montre qu'un bâton ou un galet conviennent parfaitement à cet usage (Stewart 1995 : 123-126). On retiendra que, si des outils sont parfois associés au travail du liber, ils ne sont pas absolument indispensables.

Acquisition des fibres de tige

- 15 Le schéma opératoire lié à l'acquisition des fibres de tige est à peu près semblable pour toutes les plantes qui en sont dotées : le lin, l'ortie, le chanvre, le jute...

Récolte et égrenage

- 16 De nos jours, le lin a une durée de végétation de trois mois environ : semé au printemps, il est récolté au début de l'été. Entre la levée et la maturité, une centaine de jours s'écoulent

au cours desquels la tige atteint sa hauteur maximale, comprise entre 80 cm et 120 cm. Les documents divergent peu quant aux méthodes traditionnellement utilisées pour récolter le lin : les tiges sont arrachées manuellement avec leurs racines, pour laisser le terrain propre et obtenir des fibres longues. On ignore si le lin néolithique, bien qu'appartenant à l'espèce *usitatissimum*, était cultivé ainsi ; peut-être la plante était-elle laissée en terre plusieurs saisons d'affilées ? Dans ce cas, le lin devait être récolté par fauchage, afin de préserver la souche pour les années suivantes. Cette option, si elle évite les semailles répétées, nécessite un entretien du terrain et une protection assidue contre les animaux sauvages et domestiques.

- 17 Le choix du mode d'agriculture n'est pas sans conséquence sur la qualité de la matière textile ; la durée de végétation influe effectivement sur la qualité de la filasse (Bonnétat 1919 : 10) : plus le lin reste longtemps en terre, plus il gagne en vigueur, plus la fibre est robuste. Le moment de la récolte est également décisif. En Europe, au début du ^{xx}^e siècle, on récoltait le lin à différents stades de maturation (Bonnétat 1919 : 11). Une récolte précoce fournit une filasse douce, fine, facile à blanchir, mais peu abondante. Une récolte tardive permet d'obtenir des graines de qualité, au détriment de la filasse devenue robuste et dure. Ces observations empiriques ont une explication sur le plan micromorphologique. L'analyse du matériel expérimental a montré que plus la fibre est mature, plus elle est comprimée et son canal central (lumen) refermé, plus elle est solide. En raison d'un remplissage cellulosique inachevé, les fibres de lins immatures sont, au contraire, moins denses, moins comprimées, et dotées d'un canal central largement ouvert. Plus fragiles et cassantes que les premières, elles impliquent des manipulations délicates (Médard 2005b : 10-13). Nous espérons que l'observation répétée des fibres archéologiques permettra un jour d'obtenir des précisions substantielles dans ce domaine de la recherche.
- 18 À l'issue de la récolte, les tiges de lin sont égrenées : traditionnellement, l'opération consiste à placer les sommités des tiges de lin sur les dents d'un peigne et à tirer vers soi pour que les capsules tombent à terre (Saudinos 1942 : 101). Il est également possible de procéder par battage ou de récolter les graines à la main, sur le lin en pied. Cette dernière solution, testée en expérimentation, s'avère d'une relative efficacité en l'absence d'outillage spécifique (Rast-Eicher et Thijsse 2001). Sur le plan archéologique, quelques outils pourraient être associés à cette étape. Les peignes à côtes sont évoqués pour cet usage et il est vrai que les tests expérimentaux sont probants (Reinhard 2000 : 202) (fig. 7). D'autres outils, plus ou moins énigmatiques, ont également pu être utilisés dans ce cadre : des sortes de « râteaux » en bois dont on ignore s'ils étaient ou non bloqués à la base pourraient avoir servi à l'égrenage (Médard sous presse). Il ne s'agit cependant que d'hypothèses inspirées par la morphologie des ustensiles.

Fig. 7



Ensemble de côtes appointées ligaturées. Site néolithique de Muntelier-Platzbünden (Fribourg, Suisse)
(cliché F. Médard)

Rouissage

- 19 Le rouissage constitue l'opération la plus importante et la plus délicate dans le processus d'extraction des fibres de lin. Il consiste à dégrader et à éliminer les ciments pectiques qui environnent les faisceaux de fibres. Le rouissage agit en trois temps : il sépare les faisceaux de fibres de la tige, il désolidarise les faisceaux de fibres entre eux et, enfin, il les divise. Correctement mené, il ne doit pas aller jusqu'à isoler complètement les fibres élémentaires, car une filasse suffisamment solide pour subir les étapes de la transformation textile doit être formée de minces faisceaux de fibres (Médard 2005b : 15-17). Le rouissage peut être effectué par immersion, en eaux vives ou stagnantes, ou à l'air libre (fig. 8). Par immersion, les bottes de lin sont maintenues sous l'eau pendant un certain temps ; à l'air libre, le lin est déposé par terre et exposé à l'action conjuguée de l'humidité, de la rosée, de la pluie, du vent et du soleil. La durée du rouissage dépend des conditions climatiques.

Fig. 8



Expérimentation (archéodrome de Beaune, 2003). Rouissage d'une botte de lin en eaux stagnantes (reconstitution et cliché F. Médard).

- 20 Les indices archéologiques liés au rouissage sont difficilement repérables, car cette étape n'implique pas nécessairement l'utilisation d'aménagements ou d'outillages particuliers. Il demeure que certains sites néolithiques attestent la présence de grandes fosses évoquant des aires de rouissage, par exemple : Holzheim (Bas-Rhin, France), Meurecourt « Croix de Choisy » (Yvelines, France), Houplin-Ancoisne « Rue Marx Dormoy » (Nord, France). Le parallèle avec les fosses aménagées en zones marécageuses aux abords de villages contemporains est intéressant. Dans certaines campagnes françaises au XIX^e siècle, le rouissage familial du chanvre se faisait à l'écart du village, dans des trous d'eau prévus à cet effet (Martial et Médard 2007).

Battage, teillage et peignage

- 21 Le rouissage terminé, les tiges doivent parfaitement sécher pour faciliter la dislocation de l'écorce lors du battage et du teillage. Ces étapes sont très proches : le battage sert à casser les parties ligneuses de la tige pour libérer la filasse sous-jacente ; le teillage permet de débarrasser la filasse des débris qui y restent accrochés. Ces deux opérations consistent à marteler les tiges.
- 22 L'expérimentation montre que les fibres issues de tiges ainsi traitées sont souvent pliées, déchirées, parfois même dédoublées lorsqu'on les observe au microscope. À l'inverse, les tiges soumises à un traitement plus doux, par exemple entre les mains, donnent des fibres quasiment intactes. L'inconvénient majeur tient à la lenteur du procédé et à l'impossibilité de traiter d'importantes quantités de matière en même temps (expérimentation réalisée en collaboration avec Christine Jespersen). Or, les observations effectuées au microscope sur du matériel textile néolithique (site de Nidau-BKW [c'est le nom d'une société d'électricité], Berne, Suisse) révèlent une filasse de lin peu

endommagée (Rast-Eicher et Thijsse 2001). La mise en perspective de ces observations tend à prouver que les Néolithiques faisaient un usage modéré des fibres de lin. En effet, si l'on souhaite traiter une matière première abondante, outillage et installations deviennent nécessaires pour travailler plus vite en réduisant les efforts. Cela a généralement un impact négatif sur la qualité des matériaux.

- 23 Le peignage consiste à démêler la filasse tout en la débarrassant des quelques déchets qui n'ont pas été éliminés lors du teillage. On utilise traditionnellement une planchette en bois hérissée de plusieurs rangées de pointes en fer, fermement maintenue sur un socle. L'observation au microscope montre que le peignage poursuit le travail effectué en amont par le rouissage : il divise les faisceaux de fibres (Vétillart 1876 : 68). Le soin apporté à cette étape de l'acquisition des fibres est décisif pour les opérations ultérieures de transformation, notamment celle du filage.
- 24 Des artefacts néolithiques pourraient être associés à cette phase de traitement des fibres, parmi lesquels une planche dans laquelle étaient autrefois fichées des pointes : mise au jour sur le site de Lattrigen (Berne, Suisse), elle évoque une carde ou un peigne (Vogt 1937 : 47). Des faisceaux d'épines de prunelier (*Prunus spinosa* L.) ont également été mis au jour (sites de Feldmeilen-Vorderfeld (Zürich, Suisse) et d'Egolzwil (Lucerne, Suisse) – Winiger 1981 ; Winiger 1995 : 165 ; Rast-Eicher 1990 : 119 ; Wyss 1994 : 148-149) : ils pourraient être liés au peignage des fibres, comme semble le confirmer l'expérimentation. Par ailleurs, l'usage du peigne à épines est mentionné dans un ouvrage traitant du filage dans les Balkans au xx^e siècle (Endrei 1968 : 22).
- 25 D'après les vestiges néolithiques, la filasse de lin semble réservée à la fabrication de fils fins destinés à la confection des textiles en armure tissée et de certains filets (fig. 9).

Fig. 9



Tissu en lin provenant du site lacustre néolithique de Port-Stüdeli (Berne, Suisse). Datation : 3700-3550 avant J.-C.
(cliché F. Médard).

- 26 Si le traitement des matières textiles en préhistoire est difficile à aborder sur la base des vestiges matériels, des éléments de réponses viennent de disciplines transversales telles que la tracéologie, l'analyse des fibres textiles, l'ethnologie et l'expérimentation. La pluridisciplinarité reste effectivement la meilleure manière d'appréhender ce domaine car la plupart des étapes d'acquisition et de transformation des matières textiles d'origine végétale peuvent être accomplies sans outillage. Cela ne signifie pas que les populations néolithiques travaillaient exclusivement à mains nues mais, si des ustensiles ont été employés, leur absence de spécificité morphologique nuit à toute tentative d'attribution fonctionnelle. Pour cerner les modes opératoires, l'examen des fibres, le poli de certains outils, les savoir-faire artisanaux et l'expérimentation livrent des indices révélateurs. Les informations obtenues sur la base des recoupements de données permettent d'esquisser les processus mis en œuvre à cette époque.

BIBLIOGRAPHIE

BONNÉTAT, L. 1919. *Les plantes textiles. Lin, chanvre, etc.* Paris, Librairie Hachette.

- CAMPS-FABRER, H. 1993. « Le rôle de l'os dans les activités de l'Homme néolithique et de l'âge des métaux », in : *Le Néolithique au quotidien*, Actes du XVI^e Colloque interrégional sur le Néolithique. Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme (Documents d'archéologie française ; 39) : 152-176.
- CATTELAÏN, P. 1989. « Un outil subactuel peu élaboré en os : l'écorçoir », in : *Outillages peu élaborés en os et en bois de cervidés*. Treignes, Éditions du CEDARC (Artefacts ; 7) : 24-32.
- ENDREI, W. 1968. *L'évolution des techniques du filage et du tissage du Moyen Âge à la révolution industrielle*. Paris, Mouton.
- FOURNIER, P. 1947-1948. *Le livre des plantes médicinales et vénéneuses de France*. Paris, Éditions Lechevallier (Encyclopédie biologique ; XXV, XXXI, XXXII).
- LEMONNIER, P. 1985. « L'écorce battue chez les Angas de Nouvelle-Guinée », *Techniques et Cultures*, 24, juillet-décembre 1984 : 127-175.
- LIEUTAGHI, P. 1969. *Le livre des arbres, arbustes et arbrisseaux*. Mane, Robert Morel Éditeur, 2 volumes.
- MAIGROT, Y. 1997. « Tracéologie des outils tranchants en os des v^e et iv^e millénaires avant J.-C. en Bassin parisien. Essai méthodologique et application », *Bulletin de la Société préhistorique française (BSPF)*, 94-2 : 198-216.
- MAIGROT, Y. 2003. *Étude technologique et fonctionnelle de l'outillage en matière dure animale : la Station 4 de Chalais (Néolithique final, Jura, France)*. Thèse de doctorat, université de Paris-I - Panthéon-Sorbonne.
- MARTIAL, E. et F. MÉDARD. 2007. « Acquisition et traitement des matières textiles d'origine végétale en Préhistoire. L'exemple du lin », in : V. BEUGNIER et P. CROMBÉ (éds), *Plant Processing from a Prehistoric and Ethnographic Perspective/ Préhistoire et ethnographie du travail des plantes*, Proceedings of a workshop at Ghent University (Belgium) November 28, 2006. Oxford, John & Erica Hedges Ltd (British Archaeological Report, International Series ; S1718) : 67-82.
- MATHIEU, A. [1858] 1897. *Flore forestière. Description et histoire des végétaux ligneux qui croissent spontanément en France et des essences importantes de l'Algérie*, 4^e édition revue par P. Fliche. Paris, J.-B. Baillière et fils.
- MÉDARD, F. 2005a. « Les textiles préhistoriques. Anatomie des écorces et analyse des traitements mis en œuvre pour en extraire la matière textile », in : P. DELLA CASA et M. TRACHSEL (dir.), *WES'04. Wetland Economies and Societies*, Proceedings of the international conference Zürich, 10-13 mars 2004, University of Zürich. Zurich, Publication of the Schweizerisches Landesmuseum Zürich (Collectio Archaeologica ; 3) : 99-104.
- MÉDARD, F. 2005b. « Préparation et transformation du lin destiné à la production des fils extrêmement fins. Données archéologiques, anatomiques et expérimentales », *Bulletin de liaison du CIETA*, 82 : 6-24.
- MÉDARD, F. 2006. *Les activités de filage au Néolithique sur le Plateau suisse. Analyse technique, économique et sociale*. Paris, CNRS Éditions (CRA monographies ; 28).
- MÉDARD, F. Sous presse. « L'activité textile sur le site de Pfäffikon-Burg », in : Eberli (dir.), *Seeufersiedlungen. Pfäffikon-Burg*. Zurich et Egg, Zürcher Archäologie.
- PÉTREQUIN, P. 1991. *Construire une maison 3000 ans avant J.-C.* Paris, Errance.
- PÉTREQUIN, P. et C. JEUNESSE. 1995. *La hache de pierre polie. Carrières vosgiennes et échanges de lames polies pendant le Néolithique (5400-2100 av. J.-C.)*. Paris, Errance.

- RAST-EICHER, A. 1990. « Die Verarbeitung von Bast », in : *Die Ersten Bauern*, vol. 1, Schweiz. Zurich, Schweizerisches Landesmuseum : 119-122.
- RAST-EICHER, A. et S. THIJSSE. 2001. « Anbau und Verarbeitung von Lein : Experiment und archäologisches Material », *Zeitschrift für Schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte*, 58, n° 1 : 47-56.
- REINHARD, J. 2000. « Les poids de tisserands. Textiles et vannerie », in : Ramseyer (dir.), *Muntelier-Fischergassli, un habitat néolithique au bord du lac de Morat*. Fribourg, Éditions universitaires (Archéologie fribourgeoise ; 15) : 193-205.
- REMACLE, L. 1947. « Travaux forestiers. L'écorçage des chênes en Ardennes », *Enquêtes du Musée de la vie wallonne*, IV/45-46 : 257-274.
- SAUDINOS, L. 1942. *L'industrie familiale du lin et du chanvre*. Toulouse, Librairie Édouard Privat.
- STEWART, H. [1984] 1995. *Cedar*. Seattle, University of Washington Press.
- SUTER, P.-J. 1987. Zürich, « Kleiner Hafner ». *Tauchgrabungen 1981-1984*. Zürich, Berichte der Zürcher Denkmalpflege (Monographien ; 3).
- VÉTILLART, M. 1876. *Études sur les fibres végétales textiles employées dans l'industrie*. Paris, Librairie de Firmin-Didot et C^{ie}.
- VOGT, E. 1937. *Geflechte und Gewebe der Steinzeit*. Bâle, Birkhäuser (Monographien zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz ; 1).
- WINIGER, J. 1981. *Feldmeilen-Vorderfeld. Der Übergang von der Pfyn zur Horgener Kultur*. Frauenfeld, Huber (Antiqua ; 8).
- WINIGER, J. 1995. « Die Bekleidung des Eismannes und die Anfänge der Weberei nördlich der Alpen », in : *Der Mann im Eis. Neue Funde und Ergebnisse*, vol. 2. Vienne, Springer Verlag : 119-187.
- WYSS, R. 1994. *Steinzeitliche Bauern auf der Suche nach neuen Lebensformen. Egozwil 3 und die Egozweiler Kultur*, vol. 1. Zürich, Archäologische Forschungen.

RÉSUMÉS

Les restes textiles mis au jour sur les sites préhistoriques d'Europe occidentale attestent une parfaite maîtrise des processus d'acquisition et de transformation des matières d'origine végétale. Les modes d'extraction et de traitement des fibres restent pourtant difficiles à appréhender sur la seule base des vestiges matériels. Si de nombreux ustensiles archéologiques sont associés à cette étape de la production textile, leur domaine d'utilisation demeure en réalité très énigmatique. L'expérimentation, l'artisanat et la documentation ethnologique constituent les principales sources d'informations. Elles témoignent de processus homogènes dans le temps et dans l'espace ; elles instruisent sur la pérennité des méthodes employées et sur l'outillage utilisé. En favorisant une meilleure lecture des vestiges archéologiques (outillage, macrorestes végétaux, structures et aménagements spécifiques,...), elles affinent la compréhension des modes opératoires mis en œuvre aux périodes préhistoriques.

Textile remains discovered in western Europe prehistoric sites testify to a perfect command of the acquisition and transformation process of the vegetal raw materials. The methods of extraction and treatment of the fibres are difficult to understand only on the base of the archaeological remains. Though many archaeological tools are associated with this step of the textile production, their field of utilization remains thoroughly enigmatic. Experimentation,

craft industry and ethnological documentation are the main sources of information. They testify to homogeneous processes in time and space ; they inform on the durability of the methods and of the tools used. In supporting a better interpretation of the archaeological remains (tools, vegetal remains, structures...), they refine the understanding of the procedures used in prehistoric times.

AUTEUR

FABIENNE MÉDARD

UMR 7041

medard.fabienne@yahoo.fr